

PAR SDÉ ET COURRIEL

Le 28 août 2023

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 41<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : R-4008-2017 Étape E – Énergir – *Demande concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable* /  
DÉPÔT DE LA PREUVE DU ROÉÉ RELATIVEMENT À L'ÉTAPE E  
N/D : 1001-106-E**

---

Chère consœur,

Par la présente et conformément à la décision procédurale [D-2023-065](#) rendue par la Régie le 29 mai dernier, le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ) dépose sa preuve relativement à l'étape E du dossier en rubrique.

En espérant le tout conforme veuillez agréer, chère Me Dubois, nos salutations les meilleures.

**FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE**



par: Me Franklin S. Gertler, avocat

FSG/bz  
p.j. Preuve du ROÉÉ – Étape E

c.c. (courriel seulement)  
Me Hugo Sigouin-Plasse et Me Philip Thibodeau Énergir  
Dossiers réglementaires Énergir  
Jean-Pierre Finet analyste  
Simon Paré-Poupart, coordonnateur du ROÉÉ